

Rapport annuel 2020-2021

Habitations Logis-vie
Juin 2021

http://www.logisvie.com

info@logisvis.com

Table des matières

Mot du président	3
Profil Habitations Logis-vie	4
Revue de l'année	6
Confirmation du statut d'organisme de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada	6
Campagne de financement Les Émissaires de Logis-vie 2020	6
Plan d'affaires et Plan de financement	6
Campagne de financement auprès des entreprises	6
La Société canadienne d'hypothèques et de logement	7
Entente de principe avec Odacité	7
Annonce publique du projet Habitations Logis-vie	7
Démarches auprès du CIUSSS-MCQ concernant le financement récurrent des opérations	7
À souligner	8
Un bilan positif	8
Résultats financiers	9
Perspectives et risques d'affaires1	.1
Gouvernance 1	.3
Conseil d'administration	.3
Description du membership	.3
Membres du conseil d'administration	4
Annexe 1 - Ligne du temps	6
Annexe 2 - Rannort financier annuel	ጸ



Mot du président



L'année 2020-2021 était la deuxième année d'existence d'Habitations Logis-vie. L'objectif de permettre à de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de réaliser leur rêve de vivre en appartement, nous a motivé tout au long de l'année malgré les limites que nous a imposé la pandémie COVID-19.

Pour ces jeunes adultes, vivant avec un handicap, accéder à un appartement, même avec soutien, c'est plus qu'un rêve, c'est le pas

ultime de l'acquisition d'une autonomie qu'ils désirent obtenir. Une intégration dans leur communauté qui se fera de façon harmonieuse et sécuritaire dans un milieu à dimension humaine.

Au cours de notre deuxième année d'existence, nous avons amorcé la mise en œuvre de notre plan de financement visant à amasser les fonds provenant de la collectivité dans le montage financier du projet. Ce fut aussi l'occasion de rallier un nouveau partenaire, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, via ses programmes rattachés à la stratégie nationale sur le logement.

L'ouverture du gouvernement québécois face au besoin de développer de nouvelles formules d'hébergement pour les personnes avec des besoins particuliers, notamment les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, et les discussions avec le CIUSSS-MCQ nous permettent de croire que de bonnes nouvelles arrivent concernant le financement récurrent des services de soutien. Encore une fois cette année beaucoup de travail accompli, la réalisation du projet est en vue.

Bonne lecture!

My laun





Profil Habitations Logis-vie

Vision, mission, valeurs

Pour réaliser ce projet Habitations Logis-vie s'est donné une vision, une mission et des valeurs afin de bien orienter les efforts requis par un tel projet.

Vision

Les personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI ont accès à un milieu de vie structuré et sécuritaire qui leur permet de s'épanouir et de s'intégrer dans la collectivité selon leur potentiel.

Mission

Proposer une solution résidentielle qui convient à des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI en leur offrant des logements de qualité et du soutien adapté à un prix abordable et ainsi favoriser leur développement, leur autonomie et leur intégration dans le milieu.

Valeurs

Réalisation de soi

Contribuer à l'accomplissement de soi des personnes vivant avec une DI.

Engagement

Fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation du projet.

Équité

Offrir une juste répartition des ressources et l'accessibilité aux services.

Transparence

Assurer un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux.

Ouverture

Prendre en considération la vision des autres et construire sur ce qui nous rassemble.



Les objectifs

Nous voulons sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières:

- Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Développer et offrir des services pour soutenir les activités de la vie quotidienne et domestique en logement, contribuant au développement des habiletés sociales et de l'autonomie et offrant des moyens de contrer la solitude et l'ennui;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.



Revue de l'année

Confirmation du statut d'organisme de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada

En février 2020 nous avons déposé une demande de reconnaissance comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. Le 14 août nous recevions la confirmation du statut d'organisme de bienfaisance. Cette reconnaissance est importante pour plusieurs raisons, elle permet :

- d'amorcer les démarches de sollicitation auprès des fondations philanthropiques reconnues;
- de réduire nos frais de campagnes par l'utilisation de la plateforme Simplyk, et d'améliorer l'intégration de l'interface de don au site internet de Logis-vie;
- d'être reconnu comme organisme de bienfaisance par Paypal, Facebook et Google, et d'avoir ainsi accès à de nouveaux outils numériques et modes de paiement pour supporter nos démarches de financement auprès de la communauté.

Campagne de financement Les Émissaires de Logis-vie 2020

Nous avons lancé notre première campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie 2020* auprès de personnes sensibles au sort des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Cette campagne de sollicitation de dons personnels s'est déroulée du 3 juin au 11 septembre 2020. Les résultats ont été plus que satisfaisants avec des dons de plus de 53 000\$ provenant de plus de 300 donatrices et donateurs. Cela représente 44 % de l'objectif fixé pour l'ensemble des trois campagnes prévues au plan de financement. Cette campagne s'est déroulée avec la collaboration de la Fondation La Canopée. La campagne *Les Émissaires de Logis-vie* reviendra en 2021 et 2022.

Plan d'affaires et Plan de financement

La pandémie COVID-19 nous a obligé à revoir notre plan d'affaires, notamment le volet financement. La disponibilité de nouvelles sources de financement, dont la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et les résultats de la campagne les Émissaires de Logis-vie 2020 ont été intégrées dans la nouvelle version du plan d'affaires de janvier 2021. Le document est disponible sur le site internet de Logis-vie.

Campagne de financement auprès des entreprises

Parallèlement à la campagne Les Émissaires, une première ronde de financement auprès des entreprises a été menée à compter de juillet 2020. Au 31 mars 2021 les dons provenant des entreprises et fondations représentaient 50 000\$ sur un objectif global de 220 000\$. Au cours de cette période plusieurs démarches ont été entreprises et devraient mener à des dons au cours de la prochaine année.



La Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a publié en 2017 la stratégie nationale sur le logement qui identifie des domaines d'actions prioritaires dont l'accessibilité au logement pour les populations vulnérables. À cet égard deux programmes sont pertinents pour le projet de Logis-vie. Celui du Financement initial, volet construction de logements qui permet le remboursement de dépenses reliées au démarrage d'un projet et le Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL), volet construction de logements. Nous avons déposé une demande au programme de financement initial le 27 août dernier et une réponse favorable nous est parvenu le 8 décembre. La demande au FNCIL se fera au cours de l'année 2021-2022 avant le dépôt de notre dossier pour l'engagement conditionnel auprès de la Société d'habitation du Québec.

Entente de principe avec Odacité

Le 13 août 2020, Habitations Logis-vie signait une entente de principe avec le promoteur Odacité en vue de la réalisation du projet selon la formule clé en main Cette entente de principe constitue un pas de plus dans la collaboration entre les deux parties en vue de rendre réel le rêve de jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

Annonce publique du projet Habitations Logis-vie



Le 20 août 2020, Habitations Logis-vie tenait une première conférence de presse pour annoncer à la population le projet de construction d'un immeuble pouvant accueillir 10 jeunes vivant avec une déficience intellectuelle et désireux d'accéder à un appartement avec soutien pour leur permettre de poursuivre leur intégration et leur participation sociale.

Démarches auprès du CIUSSS-MCQ concernant le financement récurrent des opérations

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS-MCQ) est un acteur incontournable dans le soutien d'un tel projet. Aussi Habitations Logis-vie, dès le début du projet a tenu des rencontres avec des représentants du CIUSSS-MCQ pour présenter le projet, obtenir leur soutien, convenir du rôle que doit tenir ce dernier en regard de nouvelles formules d'offres résidentielles et faire valoir l'importance d'une contribution financière récurrente du CIUSSS-MCQ.

Le 5 novembre, Habitations Logis-vie déposait auprès du ministère de la Santé et des services sociaux une fiche projet pour faire connaître les besoins financiers associés au soutien des locataires dans leurs activités de la vie quotidienne et domestique.



À souligner

La reconnaissance par la ville de Trois-Rivières d'Habitations Logis-vie comme organisme communautaire aux fins du programme d'assurance pour les OSBL des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec, protection offerte par BFL Canada.

Un bilan positif

Habitations Logis-vie a poursuivi en 2020-2021 la réalisation du projet d'habitation pour les jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Les principaux éléments de son plan d'actions de l'année étaient les suivants:

- 1. La signature d'une entente de principe avec le promoteur immobilier ODACITÉ;
- 2. La préparation du dossier en vue de l'engagement conditionnel avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), incluant le développement du concept d'appartements avec soutien et l'élaboration des premiers plans architecturaux;
- La révision du plan de financement, le démarchage des grandes entreprises et des fondations, la réalisation de la campagne 2020 de sollicitation de dons personnels les Émissaires de Logis-vie, et lancement d'autres axes du plan de financement pour recueillir la contribution du milieu;
- 4. L'amorce des discussions avec le CIUSSS-MCQ pour la reconnaissance de l'offre de service d'Habitations Logis-vie;
- 5. L'amélioration de la gouvernance de l'organisme par la mise en place de politiques et directives simples et claires pour appuyer son développement.

Trois d'entre eux ont été pleinement réalisés soit les objectifs 1, 3 et 4. En ce qui concerne l'objectif 2 quelques pas ont été faits en regard de l'engagement conditionnel avec la SHQ et un travail préliminaire a été réalisé pour préparer les discussions autour de la compréhension et de l'organisation du soutien qui sera offert aux résidents.

En ce qui concerne l'objectif 5, un premier pas a été réalisé. Habitations Logis-vie a défini et mis en place un processus pour le traitement électronique de factures et de frais requérant l'approbation de deux administrateurs pour le paiement.



Résultats financiers

Le tableau qui suit présente les résultats financiers au 31 mars 2021.

Habitations Logis-Vie	RÉSULTATS		
	Exercice clos le 31 mars 2021		

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits		
Subventions	1 000	\$ 21 000 \$
Dons	96 696	\$
	97 696	\$ 21 000 \$
Charges		
Frais administration Fondation Canopée	5 270	\$ -
Site web	479	\$ -
Frais de constitution	-	254 \$
Assurances	685	\$
Frais de bureau	-	163 \$
Formation	-	100 \$
Frais d'impression	601	\$ 100 \$
Frais bancaires	36	\$ 26 \$
	7 071	\$ 643 \$
Excédent des produits sur les charges	90 625	\$ 20 357 \$

Le rapport financier annuel complet est présenté à l'annexe 2.

Les revenus au cours de l'année sont constitués essentiellement de dons personnels recueillis lors de la campagne *Les Émissaires de Logis-vie 2020*, et de dons recueillis auprès d'institutions financières (Intact Assurance, Desjardins, PMA Assurances, Unique Assurances générales, Northbridge assurance) et de la Société St-Vincent-de-Paul.

Des promesses de dons totalisant 8 000\$ ont aussi été obtenues mais n'ont pas été portées aux résultats de 2020-2021 compte tenu de l'incertitude qu'elles comportent d'un point de vue comptable.



Une contribution de 25 000\$ a aussi été obtenue du programme Financement initial de la SCHL. Ce montant doit servir au remboursement de dépenses admissibles. Il apparaîtra donc aux états financiers lors du remboursement de ces dépenses au cours de 2021-2022.

Les dépenses de l'année sont principalement les frais de la Fondation la Canopée dans le cadre de la campagne *Les Émissaires de Logis-vie 2020*, les frais de logiciels et d'hébergement du site internet, le coût de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, et les frais reliés à la conférence de presse d'août 2020 (déroulants, pochettes de presse, autocollants et cartes d'affaires, panneau sur le site d'Odacité).



Perspectives et risques d'affaires

L'année 2021-2022 sera celle où le financement provenant de donateurs du milieu des affaires trifluvien et de fondations feront une différence dans l'atteinte de l'objectif final d'amorcer la construction en 2022.

Pour ce faire nous devrons intensifier notre démarchage et augmenter nous visibilité dans le paysage médiatique régional. À cet égard une stratégie de communication sera développée et mise en œuvre.

À la suite des succès de la campagne *Les Émissaires de Logis-vie 2020*, nous reviendrons cette année avec la campagne *Les Émissaires de Logis-vie 2021* qui sollicite les personnes intéressées par le projet d'Habitations Logis-vie.

Dans la suite de la pandémie, les prix du marché immobilier connaissent des pressions à la hausse suite à une demande soutenue, la rareté de certains matériaux et la disponibilité limitée de la main-d'œuvre. Le coût du projet immobilier poursuivi par Logis-vie est soumis aux effets de cet environnement haussier et il est difficile de prévoir son évolution au cours de la prochaine année.

Les hausses de coûts seront cependant en partie compensées par les programmes de la SCHL et de nouvelles subventions de la SHQ. Une évaluation préliminaire de l'impact d'une hausse des coûts de construction et de l'intégration de nouveaux financements nous suggère que le besoin de recueillir 375 000\$ auprès de la communauté demeure une estimation réaliste pour boucler le budget du projet.

Les perspectives relatives au financement du projet et à son échéancier de réalisation semblent donc bonnes en dépit d'un contexte à première vue défavorable. Ce risque financier lié à l'évolution du marché immobilier pourra être précisé lors de la conclusion de l'entente préliminaire avec le Promoteur Odacité telle qu'exigée par la SHQ pour le dépôt de la demande d'engagement conditionnel.

Par ailleurs, pour le financement des services de soutien inclus à notre projet, les récentes discussions avec le CIUSSS-MCQ et les annonces faites par le ministre Carmant nous permettent de croire que cet aspect du projet semble en bonne voie d'être résolu.

Habitations Logis-vie va poursuivre en 2021-2022 la réalisation du projet d'habitation pour les jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Les principaux éléments de son plan d'actions sont les suivants:

- La signature d'une entente préliminaire avec le promoteur immobilier ODACITÉ;
- Le dépôt d'une demande de soutien au Fonds national de co-investissement en logement de la SCHL;



- La finalisation et le dépôt du dossier en vue de l'engagement conditionnel avec la Société d'habitation du Québec, incluant l'élaboration des premiers plans architecturaux pour des appartement avec soutien;
- La détermination avec le CIUSSS-MCQ des paramètres liés au financement récurrent des services de soutien;
- La planification de la démarche pour la sélection des futurs locataires;
- Le démarchage des grandes entreprises et des fondations, la réalisation de la campagne 2021 de sollicitation de dons personnels les Émissaires de Logis-vie, et lancement d'autres axes du plan de financement pour recueillir la contribution du milieu;

Bref beaucoup de travail en vue, un travail stimulant motivé par le besoin en logements avec soutien pour les jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle à Trois-Rivières.



Gouvernance

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a tenu sept rencontres au cours de sa deuxième année d'opération.

Des rencontres de travail ont été tenues pour permettre de faire avancer le dossier du financement. De plus deux rencontres ont été tenues avec les personnes ayant manifesté leur intérêt pour le projet dès le départ.

Au cours de ces séances du conseil d'administration 9 résolutions ont été adoptées. Elles concernent :

- Développement d'une entente de principe avec Odacité;
- Assemblée annuelle 2020;
- Inscription annuelle des membres;
- Tenue d'une conférence de presse pour annoncer le projet immobilier;
- Entente de principe avec Odacité;
- Assurances des administrateurs et dirigeants;
- Affaires bancaires Désignation d'un troisième signataire;
- Signataires de la convention de financement initial;
- Signataires des reçus de don aux fins de l'impôt sur le revenu.

Description du membership

Habitations Logis-vie compte deux (2) catégories de membres, soit :

Membre régulier :

Un parent d'une personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle (moyenne ou légère). Il ne peut y avoir plus de deux membres réguliers pour une même personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Membre associé:

Toute personne n'ayant aucun lien de parenté avec un membre régulier, partageant la mission et les objectifs de la corporation, ayant ou désirant travailler à la réalisation de ces objectifs et qui en fait la demande au conseil d'administration.

Les membres doivent respecter les conditions d'admission suivantes :

- Être acceptés par le conseil d'administration;
- S'engager à respecter les règlements, les objectifs et les politiques de la corporation.



Pour exercer leurs droits et privilèges, les membres admis doivent procéder à leur inscription annuelle selon les modalités établies par le conseil d'administration pour la catégorie de membre à laquelle ils appartiennent.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie est composé de cinq membres élus pour un mandat de deux ans selon les statuts d'Habitations Logis-vie.

Guy Caron, président

Guy Caron est père d'un jeune homme ayant une trisomie 21. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences agronomiques et d'une maitrise en administration publique. Il a œuvré comme gestionnaire dans l'administration publique québécoise pendant plus de 20 ans.

Son implication bénévole s'est manifestée au fil des ans notamment par sa participation au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme pour la Mauricie et le Centre-du-Québec entre 1995 et 2000. Il en a, en outre, assumé la présidence en 1999-2000.

Michel Dostie, vice-président

Michel Dostie est père d'un jeune adulte vivant avec une trisomie 21. Il a obtenu en 1988 un doctorat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTE) de 1988 à 2008 en utilisation de l'énergie, M. Dostie a été de fin 2008 à fin 2015 le gestionnaire responsable du LTE situé à Shawinigan et dont le mandat est d'innover pour améliorer la performance énergétique des clients d'Hydro-Québec.

M. Dostie a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de vice-président. M. Dostie siège actuellement au conseil d'administration du CIUSSS-MCQ depuis 2015 où il est membre du Comité de vérification, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité sur la responsabilité populationnelle.

Nathalie Nociti, administratrice

Nathalie Nociti est mère de deux garçons dont un qui a une trisomie 21. Elle est membre du regroupement pour la trisomie 21 et s'est impliquée dans des évènements pour l'association de Parents d'Enfants Trisomiques-21 Lanaudière. Elle a travaillé en dentisterie en tant qu'assistante dentaire pendant 27 ans et est actionnaire immobilière dans une clinique dentaire.



Marlène Sirois, administratrice

Marlène Sirois, est mère de 3 enfants dont un jeune homme de 29 ans qui a une trisomie 21. Elle est détentrice d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2002 et d'un titre professionnel CPA depuis 2008. Mme Sirois est actuellement directrice générale d'une résidence pour personnes retraitées au sein du réseau Chartwell. Elle a occupé plusieurs postes dans cette industrie dont la direction régionale des opérations de la région de Québec et Saguenay ainsi que la direction des opérations de l'est du Québec. Elle œuvre auprès d'une clientèle des aînés et met tous ses talents au profit du mieux-être de nos aînés et ce, depuis 17 ans. Mme Sirois a siégé au sein de plusieurs organismes dont le Conseil d'administration des Olympiques Spéciaux du Québec section locale du Saguenay-Lac-St-Jean comme trésorière et de l'Association des personnes handicapées du Saguenay (ADHIS) comme administratrice. *Madame Sirois a démissionné le 9 septembre 2020 en raison de circonstances exceptionnelles au niveau professionnel. Le poste est demeuré vacant par la suite.*

Richard Wilson, trésorier

Aujourd'hui retraité et professeur associé au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Richard Wilson est détenteur d'une maîtrise en sciences comptables (1991) et du titre professionnel CPA depuis 1986. Il a été à l'emploi de l'UQTR à titre de professeur au Département des sciences comptables pendant plus de 30 ans, dont 15 ans à titre de professeur titulaire. Il a eu le privilège d'assumer des fonctions d'administration pédagogique pendant plus de 20 ans, de siéger à la Commission des études pendant 5 ans, et de participer à de nombreux comités internes et externes. À titre de directeur des programmes.

M. Wilson a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de président du comité d'audit (2001-2015).



Annexe 1 - Ligne du temps

Avril 2020

- Report à une date indéterminée de la conférence de presse prévue initialement à la fin mars 2020 pour annoncer l'existence d'Habitations Logis-vie à la population de Trois-Rivières pour cause de pandémie.
- Report à une date indéterminée du début prévu de la campagne de sollicitation de dons personnels Les Émissaires de Logis-vie 2020 pour cause de pandémie,

Mai 2020

 Reprise des travaux de préparation de la campagne de sollicitation Les Émissaires de Logisvie 2020.

Juin 2020

- Lancement de la campagne Les Émissaires de Logis-vie 2020.
- Édition du rapport annuel 2019-2020.
- Tenue de l'assemblée générale annuelle.

Juillet 2020

- Début de la sollicitation de dons auprès des entreprises.
- Signature d'une entente de principe avec le promoteur immobilier Odacité.

Août 2020

- Obtention par Habitations Logis-vie auprès de l'Agence du revenu du Canada de son enregistrement comme organisme de bienfaisance.
- Tenue de la conférence de presse annonçant l'existence d'Habitations Logis-vie à la population de Trois-Rivières sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
- Don de la Société de St-Vincent de Paul.

Septembre 2020

- Dépôt d'une demande de financement à la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux fins du programme Financement initial.
- Démission d'un membre du conseil d'administration pour raisons professionnelles liées à la pandémie.
- Reconnaissance de Logis-vie par la Ville de Trois-Rivières comme organisme communautaire aux fins du programme d'assurance pour les OSBL des municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec.
- Fin de la campagne Les Émissaires de Logis-vie 2020. Des dons continueront à être reçus jusqu'en décembre.



Octobre 2020

 Dons reçus de Caisses Desjardins de la ville de Trois-Rivières, PMA Assurances inc et Northbridge assurance.

Novembre 2020

 Dépôt d'une fiche sur les coûts des services de soutien auprès du ministère de la Santé et des services sociaux.

Décembre 2020

- Révision du plan d'affaires et du plan de financement.
- Dépôt d'une demande de don au Port de Trois-Rivières.
- Dépôt d'une demande de don auprès de Cogéco.
- Don de l'Unique Assurances générales.
- Confirmation du soutien de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre du programme Financement initial.

Janvier 2021

Édition du Plan d'affaires révisé.

Février 2021

- Don de Intact Assurance.
- Promesse de don du Port de Trois-Rivières.
- Rencontre avec ÉcoHabitation sur la certification énergétique des bâtiments dans le cadre du Fonds national de co-investissement en logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Mars 2021

- Dépôt auprès de la Ville de Trois-Rivières d'une demande de reconnaissance comme organisme du Groupe II Organisme de personnes handicapées.
- Tenue d'une rencontre exploratoire avec le CIUSSS-MCQ sur l'organisation des services de d'adaptation et de soutien à la vie quotidienne et domestique.



Annexe 2 - Rapport financier annuel

HABITATIONS LOGIS-VIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2021



Habitations Logis-Vie

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



Habitations Logis-Vie

RÉSULTATS Exercice clos le 31 mars 2021

	<u>2021</u>		2020	
Produits				
Subventions	1 000	\$	21 000	\$
Dons	96 696	\$		
	97 696	\$	21 000	\$
Charges				
Frais administration Fondation Canopée	5 270	*	-	
Site web	479	\$	-	
Frais de constitution	-		254	\$
Assurances	685	\$		
Frais de bureau	-		163	\$
Formation	-		100	\$
Frais d'impression	601	\$	100	\$
Frais bancaires	36	\$	26	\$
	7 071	\$	643	\$
Excédent des produits sur les charges	90 625	\$	20 357	\$



ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice clos le 31 mars 2021

	Affecte Immobi sations	li-	Non A ffecté	Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	-	\$	20 357 \$	20 357 \$	- \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	\$	90 625 \$	90 625 \$	20 357 \$
Solde à la fin de l'exercice		\$	110 982 \$	110 982 \$	20 357 \$



Habitations Logis-Vie	BILAN 31 mars 2021		
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	
Actif			
Actif à court terme Encaisse Subvention à recevoir	111 071 \$	1 014 \$ 	
	111 071 \$	21 014 \$	
Passif			
Passif à court terme Avances des administrateurs	89 \$	657 \$	
Actif net			
Actif net grevé d'affectations internes Non affecté	- \$ 110 982 \$	- \$ 20 357 \$	
	110 982 \$	20 357 \$	
Total du passif et de l'actif	111 071 \$	21 014 \$	



My Carm

Guy Caron (Président)

Richard Wilson (Trésorier)

Habitations Logis-Vie

FLUX DE TRÉSORERIE Exercice clos le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	90 625 \$	20 357 \$
Variation nette des éléments hors caisse liés au		
fonctionnement		
Subvention	20 000 \$	(20 000)\$
Créditeurs	(568)\$	657 \$
	19 432 \$	(19 343)\$
	110 057 \$	1 014 \$
Aut Man III and the second		
Activités d'investissement	-	-
Augmentation (diminution de la trésorerie)	110 057 \$	1 014 \$
Trésorerie du début	1 014 \$	- \$
Trésorerie de la fin	111 071 \$	1 014 \$
1100010110 40 14 1111	-11.071 ψ	. σιτ ψ



1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme a été constitué par lettres patentes le 27 mai 2019 suivant la troisième partie de la Loi sur les compagnies de la province de Québec. Habitations Logis-vie est un organisme sans but lucratif fondé par des parents de personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle. Il a essentiellement pour raison d'être de permettre à des adultes vivant avec une trisomie 21 ou avec une autre déficience intellectuelle d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et de vivre dans un milieu de vie sécuritaire et intégré à la communauté.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des CPA Canada - Comptabilité.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits autres que les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent du temps à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Risque de marché

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

L'Organisme considère qu'il dispose de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à des coûts raisonnables.

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

3. Subventions

Député de Trois-Rivières

1 000,00 \$

4. Avances des administrateurs

Avances sans intérêt. Certains administrateurs ont avancé les fonds nécessaires au démarrage de l'Organisme.

